

Marriage of Alexis Dorais and Louise Paquet  
9 October 1809  
Saint Joachim, Chateauguay, Quebec

M. J.  
Alex Dorais  
et de Louise  
Paquet

le neuvième d'octobre l'an mil neuf cent  
neuf et après trois publications debans au  
prieuré de la même paroisse entre M. Alexis  
Dorais fils majeur de Jacques Dorais labou-  
ruel et de Julie Demarguerite Léveillé  
ses père & mere de cette paroisse  
parti de Louise Paquet Domitiliée  
Cette paroisse fille issue de Louis  
Paquet Labourier Demarguerite

vautreux Séraphin & mere de la paroisse  
de St Constant d'autre parti n'avaient pas  
d'accord des parents. Vinsie le prêtre  
de St Constant sans faire dans la paroisse de  
St Constant rompu à l'appartement le  
certificat de l'Aspirer Constantin prêtre  
avons reçu leur mutual consentement  
ainsi que celle opposition. Elles avions  
donné la bénédiction à Nuptiale en présence  
de Jacques Dorais et de Louise Paquet leurs  
pères qui sont religieux laic et régulier

Le neuvieme d'Octobre l'an mil huit cent neuf, apres trois publications de bans au prône de la messe paroissaile entre Alexis Dorais, fils majeur de Jacques Dorais, laboreur du lieu, et de Marguerite Lunegant, les pere et mere, de cette paroisse d'une part; et Louise Paquet, domeciler en cette paroisse, fille mineur de Louis Paquet, laboreur, et Marguerite Vautour, les pere et mere de la paroisse de Saint Constant d'autre part; Sous soussigned et accord des parent et apres ca publication de trois bans faite dans la paroisse de Saint Constant, comme il appert nam le certificat de Messire Conhayns Pretre, avon recu leur muteul consentement sans aucune opposition et leur avon donne la benediction Nuptiale en presence de Jacques Dorais et de Louis Paquet, leurs peres, qui n'ont soussigne de marques.      Pretre?

The 9<sup>th</sup> of October, in the year 1809, after three announcements of banns at the himily of the parish masses, between Alexis Dorais, son of majority of Jacques Dorais, laborer of this place, and Marguerite Lunegant, the father and mother, of this parish, of one part; and Louise Paquet, living in this parish, minor daughter of Louis Paquet, laborer, and Marguerite Vautour, the father and mother, of the parish of Saint Constant of the other part; Under the undersigned and agreement of the parents and after the announcement of 3 banns made in the parish of Saint Constant, as it appears the name on the certificate of Mister Conlugns, priest have received their mutual consent without any opposition and have given them the Nuptual Blessing in the presence of Jacques Dorais and Louis Paquet, their fathers, who have not signed their marks.

Priest?